



Direction de l'économie publique, de l'énergie et de l'environnement  
Office de l'agriculture et de la nature  
Inspection de la pêche

Schwand 17  
3110 Münsingen  
+41 31 636 14 80  
info.fi@be.ch  
www.be.ch/peche

version 3. janvier 2024

# Collaborateurs de l'Inspection de la pêche du canton de Berne

## Centrale de Münsingen

Andreas Knutti anderas.knutti@be.ch	031 / 633 73 18	Chef de service	
Daniel Bernet daniel.bernet@be.ch	031 / 636 14 85	Chef de service suppléant Chef du domaine Conservation des espèces (pour l'ensemble du canton)	
		Chef des domaines Interventions techniques et Fonds de régénération des eaux (Jura bernois et Seeland)	
Sandro Schläppi sandro.schlaepi@be.ch	031 / 633 62 81	Chargé d'affaires du Fonds de régénération des eaux	
		Chef des domaines Interventions techniques et Fonds de régénération des eaux (Mittelland)	
Michael Häberli michael.haerberli@be.ch	031 / 636 56 25	Chef des domaines Interventions techniques et Fonds de régénération des eaux (Emmental et Haute-Argovie)	
Karin Gafner karin.gafner@be.ch	031 / 636 14 86	Cheffe des domaines Interventions techniques et Fonds de régénération des eaux (Oberland Est et Ouest)	
Andreas Hertig andreas.hertig@be.ch	031 / 636 72 53	Chef du domaine Economie piscicole (pour l'ensemble du canton)	
Claudia Remy claudia.remy@be.ch	031 / 633 48 52	Responsable du secrétariat	
Markus Steffen markus.steffen@be.ch	031 / 636 90 95	Collaborateur spécialisé Economie piscicole	
Andreas Ramseier andreas.ramseier@be.ch	031 / 636 14 91	Collaborateur spécialisé Economie piscicole	
Janine Flühmann janine.fluehmann@be.ch	031 / 636 14 92	Collaboratrice scientifique Support et Fonds de régénération des eaux	
James Niederberger james.niederberger@be.ch	031 / 633 63 40	Collaborateur scientifique Support et Fonds de régénération des eaux	



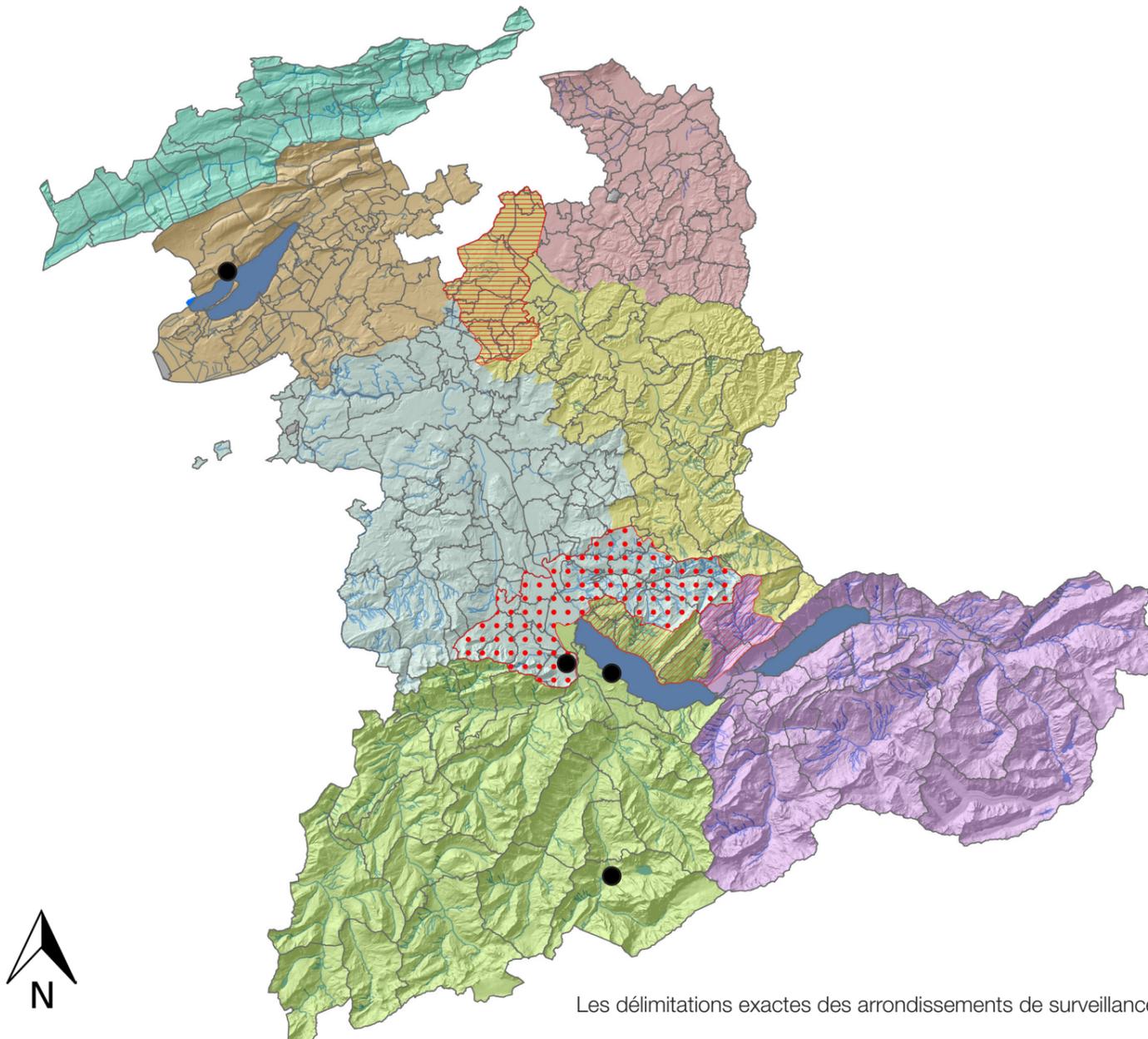
## Arrondissements de surveillance et compétences des gardes-pêche

Martin Flück martin.flueck@be.ch	031 / 636 13 30	Chef de surveillance de la pêche et de l'économie piscicole de l'arrondissement 1 (Oberland Est)	
Beat Rieder beat.rieder1@be.ch	031 / 635 25 25	Chef de surveillance de la pêche de l'arrondissement 2 (Oberland Ouest)	
Benjamin Bracher benjamin.bracher@be.ch	031 / 636 34 50	Chef de surveillance de la pêche de l'arrondissement 3 (Mittelland)	
Thomas Maurer thomas.maurer@be.ch	031 / 635 46 23	Chef de surveillance de la pêche et de l'économie piscicole de l'arrondissement 4 (Emmental)	
Tihomir Prevendar tihomir.prevendar@be.ch	031 / 636 58 25	Chef de surveillance de la pêche et de l'économie piscicole de l'arrondissement 5 (Haute-Argovie) *Responsable des interventions techniques ainsi que de la protection des eaux et des espèces dans l'arrondissement 4, conformément à la carte	
Jörg Ramseier joerg.ramseier@be.ch	031 / 636 02 64	Chef de surveillance de la pêche et de l'économie piscicole de l'arrondissement 6 (Seeland)	
Gérard Zürcher gerard.zuercher1@be.ch	031 / 635 22 51	Chef de surveillance de la pêche et de l'économie piscicole de l'arrondissement 7 (Jura bernois)	
Reto Mani reto.mani@be.ch	031 / 636 28 60	Chef du centre pour la pêche de Kandersteg	●
Christoph Heitz christoph.heitz1@be.ch	033 / 635 81 25	Chef du centre pour la pêche de Reutigen Collaborateur centre pour la pêche de Kandersteg	●
Rafael Minnig rafael.minnig1@be.ch	031 / 635 79 70	Collaborateur centre pour la pêche de Kandersteg	●
Christian Rolli christian.rolli@be.ch	031 / 636 81 68	Chef de l'économie piscicole de l'arrondissement 3 (Mittelland) *Responsable des interventions techniques ainsi que de la protection des eaux et des espèces dans l'arrondissement 3, conformément à la carte	
Benjamin Gugger benjamin.gugger@be.ch	031 / 635 25 74	Chef du centre pour la pêche de Faulensee Responsable de la pêche professionnelle dans les lacs de Brienz et Thoune	●
Jan Kalbermatten jan.kalbermatten@be.ch	031 / 635 25 74	Chef de l'économie piscicole de l'arrondissement 2 (Oberland Ouest)	
Rolf Schneider rolf.schneider@be.ch	031 / 636 02 53	Chef du centre pour la pêche de Gléresse Responsable de la pêche professionnelle dans le lac de Biene	●

Les chefs des arrondissements de surveillance sont responsables des interventions techniques dans les eaux ainsi que de la protection des eaux et des espèces dans les arrondissements correspondants. Les \* signalent une réglementation spéciale conformément à la carte.

Les chefs de l'économie piscicole sont responsables de l'exploitation des eaux de droit régalien.

Les chefs des centres pour la pêche sont chargés de la gestion et de l'entretien des installations de pisciculture.



Les délimitations exactes des arrondissements de surveillance figurent sur le [Géoportail](#)